



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	21 mai 2023	Heure de départ	13 h 10
Conditions météorologiques	Ensoleillé (Temp. : 23 °C) Nord-Ouest 15 km/h		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	S/O
Nombre de courses	9 76 chevaux inscrits		
Retraits Vétérinaire :	1	Commissaires :	0 Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	John Dorion	Allan Stiff

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Bureau :

Au sujet de l'examen vidéo de la Course 2, disputée hier, portant sur le remboursement du #6, "Preetzah's Star".

Le rapport des commissaires en chef contient un angle de caméra erroné.

Vous trouverez ci-joint la photo de la caméra de la tour de fond qui aurait dû être téléversée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/ljicl3moBJE>

Examens de films :

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – ***The King Corrie Stakes*** – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Avis de faute soumis par Cahin Civaci, conducteur du #2, “Half To Reload”, contre Justin Stein, conducteur du #7, “Boss Holiday”, pour l’obstruction survenue aux alentours du virage.

Justin a déclaré que son cheval était problématique depuis le début.

Il a déclaré qu’il avait dévié vers lui dans le virage, mais qu’il ne pensait pas que c’était si grave que ça.

Il dit avoir fait de son mieux.

Cahin a déclaré que Justin l’avait heurté et qu’il avait failli le pousser contre la lice, il aurait pu se classer en 4^e position.

Après l’examen du film, l’avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d’enquête – https://youtu.be/jMwhu_5Eu_I

Paris mutuels : \$ 5,477,081

Réclamations :

Course 9

Le #8, “Give Me My Money”, pour \$ 40.000, ira au propriétaire-entraîneur Robert Tiller.